



PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale
des territoires

Service Agriculture et du Développement Rural
Secrétariat de la CDPENAF

Tél : 01 60 56 73 00

Mél : ddt-cdpenaf@seine-et-marne.gouv.fr

Vaux-le-Pénil, le 22 décembre 2023

AVIS DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE LA PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS (CDPENAF)

Monsieur le Maire,

Le projet de plan local d'urbanisme (PLU) de votre commune a été arrêté par délibération du conseil municipal le 22 septembre 2023.

Par courrier, réceptionné le 22 septembre 2023, vous avez sollicité l'avis de la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) au titre de l'article L. 153-16 du Code de l'Urbanisme, pour la réduction des espaces agricoles, naturels et forestiers.

La commission s'est réunie, le jeudi 21 décembre 2023 pour examiner ce projet, qui a été présenté par le secrétariat de la CDPENAF, à partir des éléments transmis par vos services.

Après avoir présenté la commune et le projet, il a pu répondre aux questions des membres de la commission et apporter des éclairages sur le projet.

La commission a rendu un avis favorable au regard de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers sur votre projet de PLU au titre de la consommation d'espace.

Elle a apprécié la bonne prise en compte de ces remarques émises lors d'un passage précédent en CDPENAF en décembre 2022.

La commission vous demande néanmoins de :

- prévoir un schéma des circulations agricoles ;

- desserrer la contrainte sur le A constructible pour permettre les évolutions nécessaires de l'activité agricole.

Par ailleurs la Commission s'interroge sur le devenir de la parcelle agricole voisine de la zone AUX qui va devenir enclavé.

Conformément à l'article R.153-8 du Code de l'urbanisme, cet avis est impérativement à joindre au dossier d'enquête publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

M. Stéphane DEVAUCHELLE
Mairie
Château de Maulny
77165 Saint-Soupplets

Pour le directeur départemental
L'adjoint au directeur


Laurent BEDU